

Comité de pilotage MLC Dijon

Compte rendu du mercredi 23 novembre

Présents : Valérie Auguste – Benjamin Léger – Véronique Cardinal – Thierry Deiller– Jennifer Drouillet

Excusés : Christelle Faieta – Fiona Bouvet – Maxime Tissier – Jacques Blary

Ordre du jour :

- *Présentation de la charte graphique*
- *Point sur le site internet*
- *Point sur le dépôt des statuts*
- *Banques*
- *Validation des propositions pour le comité de pilotage (non abordé)*
- *Organisation des rencontres avec les partenaires (non abordé)*
- *Organisation prochain évènement en janvier*
- *Contribution au week-end par le Mouvement Sol*

1) Présentation de la charte graphique

Première proposition (cf. mail du 16/11 de Jennifer) validée avec les remarques suivantes :

- le sous-titre « monnaie locale citoyenne » à aligner avec le titre,
- Alice va nous proposer trois déclinaisons du logo avec une représentation la chouette plus « dynamique » utilisable pour tous les supports (web, macaron commerçants...) ainsi qu'une proposition de carte d'adhérent.

Le COPIL souhaite valoriser le travail d'Alice via le site web.

2) Point sur le site internet

Pas d'avancement sur ce point depuis le dernier COPIL. Afin de structurer le site, Valérie va proposer une trame d'arborescence.

3) Point sur le dépôt des statuts

Un bug du site de la Préfecture bloque le dépôt des statuts. Benjamin et Christelle continuent à suivre la procédure.

4) Banques

Rencontre entre le Crédit coopératif positive, très bon contact. Deux formules de compte proposés :

- livret "coopération pour ma région": l'épargne permet le financement de projets ESS et locaux. Compte plafonné à 100 000€, fiscalisé, intérêt 0,4% (le "refus" de percevoir les intérêts est possible et permet de majorer les financements des projets)

- livret "solidaire": intérêts sont versés à des associations nationales, type Habitat et Humanisme.

=> Un compte courant est obligatoirement rattaché au compte épargne.

Malgré des frais de gestion élevés (7,30€/mois), le COPIL valide l'ouverture du compte "coopération pour ma région", plus en accord avec la charte des valeurs de la chouette. Les frais d'ouvertures de compte sont de 250€. A noter :

- sans statuts l'ouverture des comptes est bloquée,
- la chargée de clientèle du Crédit Coop (Mélanie Bazin) souhaiterait éventuellement, à titre personnel, nous rejoindre pour un prochain copil.

5) Organisation prochain évènement en janvier

Objectif : organiser un évènement abordant un/des sujet(s) plus larges que la MLC avec un intervenant et profiter de cet évènement pour communiquer sur notre projet.

Décisions du COPIL :

- prise de contact avec altereco pour le choix du sujet et d'une date : Thierry
- réservation d'une salle à la Nef (plan 1) ou à l'Eldorado (plan 2) : Jennifer.

6) Contribution au week-end par le Mouvement Sol

Reporté et conditionné par l'ouverture du compte en banque.

Prochain COPIL
Jeudi 15 décembre à 19h45
Chez Jennifer

Ordre du jour :

- *Présentation de la charte graphique (suite)*
- *Présentation de l'arborescence du site internet et répartition de la rédaction*
- *Point sur le dépôt des statuts*
- *Organisation des rencontres avec les partenaires et démarche de pré-engagement*
- *Point sur l'évènement de janvier*
-

